

Transactions hebdomadaires sur actions propres déclarées pour la période du 1 juillet au 5 juillet 2024

Paris, le 08 juillet 2024

En application du Règlement (UE) 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et conformément à l'Article 241-4 du Règlement général de l'AMF, Sopra Steria Group déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions le 1^{er} juillet 2024 :

Séance du	Type de transaction	Nombre de titres	Prix moyen pondéré en euros	Montant global en euros
01/07/2024	Transfert	183 239	N/A	N/A

Transfert hors marché réalisé dans le cadre de la livraison et attribution définitive, aux bénéficiaires remplissant l'ensemble des conditions du plan après application des conditions de performance, des actions gratuites de performance du plan LTI 2021 autorisé par l'Assemblée générale de Sopra Steria du 12 juin 2018 et décidé en date du 26 mai 2021. Date de livraison conforme aux conditions et modalités du Plan (cf. pages 236 - 237 du Document d'Enregistrement Universel 2023).

Contacts

Relations Investisseurs

Sopra Steria Group
Olivier Psaume
investors@soprasteria.com
+33.1.40.67.68.16

Relations Presse

Image Sept
Caroline Simon-Phélip
caroline.simon@image7.fr
+33.1.53.70.74.65